

# Pour vivre dangereusement, vivez près d'un centre d'enfouissement de déchets !



**Pas besoin d'aller au bout du monde ni de remonter très loin dans le passé pour avoir une idée de la vie réelle des CSDU existants. Voici des extraits du quotidien régional Ouest-France et seulement sur une période de quatre mois en 2005.**

**Florilège :**

**Journal Ouest-France du dimanche 29 mai 2005**

**Edition : Quimper - Rubriques : Pont-l'Abbé Ville**

## **3000 m3 de déchets en feu** **Feu à Tréméoc : 24 heures de lutte**

Les pompiers, qui avaient pour consigne d'éviter toute pollution du ruisseau voisin, ont mis en place un circuit fermé en utilisant le ruisseau du Corroac'h et le bassin de lixiviats. Découvert samedi à 15 h 30, l'incendie au centre d'enfouissement technique de Tréméoc a été maîtrisé à 5 h hier, mais a nécessité la présence des pompiers pendant 24 heures.

24 heures. C'est le temps qu'il aura fallu aux pompiers pour éteindre complètement l'incendie découvert samedi après-midi au centre d'enfouissement technique de Tréméoc. Dans ce centre qui accueille les refus de compostage de l'usine de Lézinadou (7 000 m3 par an), environ 2 000 tonnes de déchets ont été la proie des flammes sur un front de 100 m de long sur 6 m de haut.

Démarrée à 15 h 30, la lutte contre cet immense mur de feu a été menée par 37 pompiers de Quimper, Pont-l'Abbé, Plomeur, Loctudy et Plonéour-Lanvern. Elle ne s'est achevée qu'à 15 h 30 hier, après que les équipes aient fait face à un retour de flammes et à des pannes de matériel liées à l'usage prolongé des pompes. À 5 h du matin, l'incendie était néanmoins maîtrisé et les effectifs des pompiers ont pu être réduits.

Pour la seconde fois en deux ans, la communauté de communes du Pays bigouden sud se retrouve confrontée à un sinistre important dans cette structure, qu'elle envisage d'agrandir. Elle devra à nouveau réparer les dégâts, à savoir remplacer le géotextile qui entoure la fosse et repousser les déchets le long de la paroi. Le président Joël Piété n'a pas caché son intention de porter plainte. Le maire de Tréméoc lui, soupçonne un acte de malveillance.

**Journal Ouest-France du jeudi 2 juin 2005**

**Edition : Quimper - Rubriques : Pont-l'Abbé Ville**

## **Le feu a repris hier mercredi au centre d'enfouissement de Tréméoc**

Ernest Ronarc'h maire de Tréméoc et Joël Piété président de la communauté de communes souhaitaient que la pluie tombe au moins pendant 24 heures pour être complètement rassurés. Maîtrisé dimanche après avoir mobilisé une quarantaine de pompiers pendant 24 heures le feu a recommencé hier mercredi au centre d'enfouissement technique d'ordures du Yeun à Tréméoc. La reprise a été constatée au cours d'un contrôle de routine effectué vers 9 h et nécessité aussitôt l'intervention d'une dizaine de sapeurs-pompiers venus des casernes de Pont-l'Abbé, Plonéour-Lanvern et Quimper. Les moyens appropriés rapidement mis en oeuvre avec ceux plus spécifiques d'une entreprise de travaux publics de Combrit ont permis de circonscrire le sinistre vers 11 heures. Pour

parer à toute alternative les pompiers ont néanmoins maintenu sur place un certain type d'équipements d'intervention.

**Journal Ouest-France du mercredi 29 juin 2005**  
**Edition : Sud Manche - Rubriques : Isigny-le-Buat**

### **Centre d'enfouissement : les riverains lassés**



La Clis (Commission locale d'information et de surveillance du centre d'enfouissement d'Isigny-le-Buat) s'est réunie le 22 juin à la sous-préfecture. Alfred Thébault et Jean Gontier, deux riverains membres de la Clis ont regretté l'absence de la DDA (Agriculture), de la Drire (ministère de l'Industrie), de la Diren (Environnement), et d'Alain Derolez pourtant intéressé par le sujet. - « L'administration représentée uniquement par M. Dufils (Ddass) ne peut que constater avec nous le défaut de signalisation, le dépassement de tonnage. Il y avait une autorisation de 50 000 t, portée à 60 000 en octobre 2004, et finalement 70 000 t ont été traitées soit un dépassement de 35 %. » Ils poursuivent :

- « Le manque d'analyses de gaz et le non recouvrement des ordures qui explique les envols intempestifs et les dégâts dus aux milliers de goélands. »

Les deux membres riverains déplorent que M. Dufils n'ait pas donné de vraies réponses aux points importants. Qu'une seule analyse des gaz ait été effectuée en 2004, le 26 juillet.

- « Le rôle de la Clis, c'est d'informer et d'assurer une surveillance. Cette dernière rencontre est tout aussi inquiétante que les précédentes. Depuis 1998 c'est le même constat : les autorités départementales se révèlent impuissantes à faire respecter le règlement établi. »

**Ouest-France du vendredi 19 août 2005**  
**Edition : Cotes-d'Armor - Rubriques : Départementale**  
**Cinquième incident du genre, les riverains s'inquiètent.**

### **Incendie au centre de déchets de Ruca**



Le président du Smictom qui gère le centre d'enfouissement des déchets de Ruca a interdit de prendre des photos de l'incendie. Celle-ci a été prise à l'entrée du site, sur le domaine public. Un incendie s'est déclaré, hier, au centre technique d'enfouissement des déchets de Ruca. Les pompiers aidés d'engins de travaux publics ont réussi à l'éteindre après plus de cinq heures d'intervention. Les riverains se disent inquiets, d'autant qu'il s'agit du cinquième incident du genre depuis l'ouverture du centre en 2000.

Hier vers 14 h, d'épaisses fumées s'élèvent au-dessus du centre technique d'enfouissement des déchets de Ruca. Cela fait trois heures que les pompiers interviennent. Des grues et autres engins tentent d'éteindre l'incendie. Un travail difficile. Car le centre est une grande décharge. Matelas, sommiers, récipients en plastique, déchets en tout genre sont entassés dans de vastes trous.. Des déchets qui proviennent du Smictom de Penthièvre et de plusieurs déchetteries du département. À force de creuser dans les couches de déchets et de les mélanger avec de la terre, les engins arrivent à évacuer la fermentation. La fumée s'atténue.

Sébastien Couépel, maire d'Andel, conseiller général et président du Smictom est sur place. Il interdit à la presse d'entrer sur le site :

- « Vous n'avez pas le droit d'être ici.. C'est un lieu privé. »

Des photos ?

- « Pas de photos. Les gendarmes vous communiqueront des informations ultérieurement. »

Une attitude qui scandalise les riverains :

- « C'est inadmissible, lance un couple qui habite juste à côté. Il n'y a pas que les déchets qui sont enfouis ici, les informations aussi », persifle le mari.

Il rappelle qu'une association de riverains, les Petites Noës, a été créée à la suite de plusieurs incendies survenus ces dernières années.

- « Le comité local d'information et de surveillance (Clis) nous dit que tout est sous contrôle et qu'il

n'y a pas de risque de pollution, rajoute un membre de l'association. Mais on en doute. Il a suffi de trois jours de chaleur pour qu'un feu se déclare. »  
Vers 16 h, lors du départ des pompiers, le feu semblait être sous contrôle.  
Jean-Valéry HÉQUETTE.

**Ouest-France du lundi 29 août 2005**

**Edition : Pays de Loire - Rubriques : Pays de Loire en Bref**

**Centre d'enfouissement en feu : un pompier blessé**



Un violent incendie a éclaté, hier matin vers 0 h 40, sur le site de stockage de déchets ménagers de la Société des décharges angevines (Seda), de Champteussé-sur-Baconne. 1 000 m<sup>3</sup> de déchets sont partis en fumée. Ce site reçoit également des déchets de classe 1 (résidus d'usines d'incinération, de traitements d'effluents...). Ces derniers n'ont pas été touchés. Mais plus de six heures de travail ont été nécessaires aux pompiers du Lion-d'Angers, de Saint-Martin-du-Bois et de Champigné pour étouffer l'incendie. Au cours de l'intervention, un des pompiers s'est même légèrement blessé en tombant dans un fossé. Il a été transporté au centre hospitalier de Château-Gontier.